
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48618

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

PIERRE JANIN

HEIRIC D'AUXERRE ET LES GESTA PONTIFICUM
AUTISSIODORENSIUM¹

On a trop longtemps cru, sur la foi d'un passage des *Gesta pontificum Autissiodorensium*,² que la première compilation de cette oeuvre, écrite sous le pontificat de Wala (872-879),³ avait eu pour auteurs deux chanoines de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, Rainogala et Alagus,⁴ aidés dans leur tâche par le fameux moine de Saint-Germain d'Auxerre, Heiric.

Près de dix siècles se sont écoulés avant que l'on ne s'aperçoive, en prêtant attention à plusieurs passages identiques des *Gesta* et des *Miracula sancti Germani* d'Heiric,⁵ que ces similitudes ne pouvaient s'expliquer que par le fait que l'un de ces textes utilisait l'autre comme source.

¹ Le présent article est un fragment remanié et complété de l'introduction à l'édition critique des *Gesta pontificum Autissiodorensium* que nous avons présentée comme thèse d'Ecole des chartes. Cf. Ecole nationale des chartes. Positions des thèses . . . de la promotion de 1969, Paris, 1969, pp. 69-74. Il justifie la conclusion laconique que nous y avons énoncée, p. 70: «Il faut tenir la collaboration d'Heiric d'Auxerre à cette compilation pour une fable sans fondement».

² *Gesta* . . ., 39 (DURU, Bibliothèque historique de l'Yonne, t. 1, Auxerre 1850, p. 357): *Quocirca duo luminaria sacri collegii nostri, Rainogala et Alagus, conlaborante Heirico teosopho simul et monacho, gesta presulum istius sedis compendiose atque commatice elugubratibus paginis indiderunt.* - C'est au texte des *Gesta* publié par l'abbé L.-M. Duru, actuellement le meilleur, que nous nous référerons sans cesse.

³ Le pontificat de Wala, dont les dates ont été très exactement établies par Mgr DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 2, 2e éd., Paris 1910, p. 451, va du 20 janvier 872 au 9 mars 879.

⁴ Nous ignorons tout, en fait, de ces deux personnages. L'expression *duo luminaria sacri collegii nostri* nous indique qu'ils étaient chanoines de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. Rainogala ne figure même pas dans l'obituaire de l'église d'Auxerre. Seul le nom d'Alagus y est marqué au 11 janvier (*Obituaires de la Province de Sens*, publ. sous la dir. d'Auguste LONGNON, t. 3, Diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers, éd. A. VIDIER et L. MIROT, Paris, 1909, p. 226: *III id. [jan.], obiit Alagus magister*). La qualité de *magister* qui lui est attribuée nous ramène au groupe de lettrés qui composaient l'entourage de l'évêque Wala (*Gesta* . . ., 39, dans DURU, t. 1, p. 357: *Hujus siquidem patris . . . studium fuit magistrorum litterarum caritative amplecti eorumque alloquiis et consiliis uti*). Peut-être Alagus - comme Rainogala - était-il l'un de ces maîtres que l'évêque Heribaldus (+ 857) avait fait venir à Auxerre pour y rétablir l'étude des belles-lettres et des disciplines ecclésiastiques (*Gesta* . . ., 36, dans DURU, t. 1, p. 355: *Congregationem canonicorum tam litterarum eruditione quam ecclesiastice industrie studiis inlustravit, adhibitis undecumque preceptoribus qui rem divinam et studio proveherent et industria amplificarent*). Cf. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, éd. Ambroise CHALLE et Maximilien QUANTIN, Auxerre 1848-1855, 4 vol., t. 3, p. 467). Les autres précisions données par l'abbé Jean LEBEUF, *Mémoires* . . ., t. 4, p. 381 et l'abbé Philibert PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon 1745, t. 1, pp. 1-2; t. 2, p. 186, sont insuffisamment fondées.

⁵ B. H. L. 3462. - Il n'existe pas de bonne édition critique des *Miracula*. Le texte de référence

C'est à Gustav Waitz que revient le mérite d'avoir, le premier, noté ces ressemblances entre nombre de passages des deux oeuvres; mais il n'a pas cherché à approfondir le problème et ne s'est pas prononcé sur l'antériorité de l'une par rapport à l'autre.⁶

La polémique engagée entre Bruno Krusch et Louis Duchesne à propos du martyrologe hiéronymien⁷ a indirectement suscité de part et d'autre des prises de positions dans un sens ou dans l'autre. Ainsi Duchesne affirme, mais sans preuve à l'appui, que les *Miracula* ont copié les *Gesta*.⁸ Pour Krusch, au contraire, ce sont les *Gesta* qui ont démarqué les *Miracula*.⁹

Un peu plus tard, le grand érudit allemand Wilhelm Levison, reprenant les arguments de Krusch et les complétant, conclut qu'il ne fait aucun doute que les *Miracula* ont été utilisés par les *Gesta*.¹⁰

Depuis, les études sur Heiric d'Auxerre, ont progressé dans des directions diverses,¹¹ mais le problème de sa participation à l'oeuvre des deux chanoines

le plus sûr est celui des Bollandistes (AA. SS. Bolland., julii t. 7, 2e éd., pp. 255-283; 3e éd., pp. 266-294), mais il présente l'inconvénient de substituer à la division en chapitres des deux livres, qui remonte aux manuscrits anciens, une division factice en paragraphes, numérotés de façon continue pour l'ensemble de l'oeuvre. Seule l'édition du P. Philippe LABBE dans sa Nova bibliotheca manuscriptorum, t. 1, Paris 1657, pp. 532-568, respecte la division originelle des *Miracula*. C'est pourquoi nous donnerons en premier lieu la référence de ce texte d'après LABBE, et accessoirement, pour plus de commodité, d'après DURU, Bibliothèque historique de l'Yonne, t. 2, Auxerre 1852, qui a reproduit l'édition des Bollandistes. En tout état de cause, le texte cité sera celui des Bollandistes. Nous nous proposons d'ailleurs de donner une édition critique de ces *Miracula* qui réponde aux exigences scientifiques actuelles.

⁶ M. G. H., *Scriptores*, t. 13, Hanovre 1881, p. 393.

⁷ On sait, depuis les travaux de Duchesne, que la rédaction gallicane du martyrologe hiéronymien a été compilée sous l'évêque Aunaire, entre 561 et 605, par un clerc auxerrois qui y a incorporé le calendrier de son église. Ces conclusions furent contestées par Krusch.

⁸ A propos du martyrologe hiéronymien, dans: *Analecta Bollandiana* 17 (1898) p. 439.

⁹ *Nochmals das Martyrologium Hieronymianum*, dans: *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* 26 (1901), p. 358.

¹⁰ *Bischof Germanus von Auxerre und die Quellen zu seiner Geschichte*, dans *Neues Archiv* 29 (1904) pp. 164-166.

¹¹ Sur Heiric d'Auxerre, on consultera en dernier lieu: Giuseppe BILLANOVICH, *Dall' antica Ravenna alle biblioteche umanistiche*, dans: *Annuario dell'Università cattolica del S. Cuore*, 1955-1957, pp. 71-107, qui reproduit avec des additions un article paru sous le même titre dans *Aevum* 30 (1956) pp. 319-353. - Joachim WOLLASCH, *Das Patrimonium Beati Germani in Auxerre . . .*, dans *Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des großfränkischen und frühdeutschen Adels*, herausgegeben von Gerd TELLENBACH (*Forschungen zur oberrheinischen Landesgeschichte*, t. 4, Freiburg im Breisgau 1957), pp. 185-224; du même auteur, *Zu den persönlichen Notizen des Heiricus von S. Germain d'Auxerre*, dans: *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 15 (1959) pp. 211-226. Ces deux derniers articles, d'ailleurs, doivent être utilisés avec la plus grande réserve. - Le R. P. Baudouin DE GAIFFIER, *Le Calendrier d'Héric d'Auxerre du manuscrit de Melk 412*, dans *Anal. Bolland.* 77 (1959) pp. 392-425. - Le P. Henri BARRÉ, *Les Homéliaires carolingiens de l'école d'Auxerre. Authenticité, inventaire, tableaux comparatifs, initia*, Città del Vaticano 1962, in-8°, X - 358 p. (*Studi e testi*, 225). - Le P. Riccardo QUADRI, *I Collectanea di Eirico di Auxerre*, Fribourg (Suisse) 1966, in-8°, XV - 172 p. (*Spicilegium Friburgense*, 11.); cf. le compte-rendu de Dom Maïeul CAPPUYNS, dans: *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain) 62 (1967) pp. 720-721. - Le P. Henri BARRÉ, [article] *Héric d'Auxerre*, dans:

– qui dépend étroitement de la solution que l'on adoptera quant aux rapports de filiation existant entre les *Gesta* et les *Miracula* – n'a jamais été tranché. On a continué, après avoir discerné l'utilisation des *Miracula* par les *Gesta*, à faire état de cette collaboration sans pouvoir au fond la justifier.

Nous voudrions ici, par des arguments nouveaux, mettre un terme définitif à la légende plus que millénaire de la participation d'Heiric d'Auxerre à la rédaction des *Gesta* et montrer que, loin de la collaboration à laquelle on a toujours cru, il y a eu en fait interaction des deux oeuvres, les *Gesta* ayant d'abord utilisé les *Miracula*, mais Heiric s'étant à son tour inspiré des *Gesta*. Par la même occasion, il nous sera possible de préciser la date de composition de ces *Gesta* et, au passage, de rectifier quelques points de l'histoire ecclésiastique auxerroise.

Pour étudier les rapports de dépendance qui peuvent exister entre les *Gesta pontificum Autissiodorensium* et les *Miracula sancti Germani*, si la date précise d'achèvement des *Gesta* nous manque, il nous est possible, en revanche, de dater très rigoureusement la publication des *Miracula*, grâce aux renseignements qu'Heiric nous a lui-même indirectement donnés.

Heiric, en effet, publia ses *Miracula* conjointement avec une *Vita sancti Germani* en vers¹² et dédia l'ensemble de ces deux ouvrages complémentaires au roi Charles le Chauve. C'est ce qui ressort clairement de la lettre servant de préface à la *Vita* et aux *Miracula* adressée par Heiric à ce souverain.¹³ Or l'épilogue de cette *Vita*, rédigé juste avant la publication des deux textes, nous apprend qu'Heiric était alors âgé de trente-deux ans.¹⁴ Comme il était né en 841 – cette précision capitale nous est fournie par l'une des notices écrites de

Dictionnaire de spiritualité, t. 7, Paris 1969, col. 282–285. – L'Abbé Edouard JEAUNEAU, Dans le sillage de l'Érigène: une homélie d'Héric d'Auxerre sur le prologue de Jean, dans *Studi Medievali*, 3e série, t. 11 (1970) pp. 937–955; du même auteur, Influences érigéniennes dans une homélie d'Héric d'Auxerre, dans: *Colloquium on Johannes Scottus Eriugena* (Dublin, 15–17 juillet 1970), article non encore paru à notre connaissance; et également, Les Ecoles de Laon et d'Auxerre au IXe siècle, dans: *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo*, t. 19, La Scuola nell'Occidente latino dell'alto medioevo . . . , Spoleto 1972, pp. 495–522 et 555–560 et plus particulièrement les pp. 509–522.

¹² B. H. L. 3458. – Il en existe une bonne édition, due aux soins de Ludwig Traube, dans M. G. H., *Poetae latini aevi carolini*, t. 3, Berlin 1896, pp. 428–517. Pour plus de commodité, nous renverrons également à DURU qui a reproduit dans sa Bibliothèque historique de l'Yonne le texte publié jadis par les Bollandistes.

¹³ *Commendatio* . . . , éd. L. TRAUBE, loc. cit., pp. 431–432 (cf. DURU, t. 2, pp. 6–7): . . . *ausus sum hoc litterarum ad vestram majestatem praemittere quae sequentis operis continentiam . . . commendarent . . . Confeci praeterea ex miraculis praecellentissimi Germani opusculum aliud, geminis distinctum libris, in quo quia vestri tum nominis, tum temporis mentio frequenter agitur, vestrae nichilominus illud malui celsitudini dedicandum.*

¹⁴ *Vita* . . . , VI, 638–639, éd. L. TRAUBE, loc. cit., p. 516 (cf. DURU, t. 2, p. 109):

*En vitam miseram jam trina decennia versant,
additur his annus, aevo gliscente, secundus.*

sa main en marge des tables pascales du manuscrit de Melk 412¹⁵ – nous savons précisément la date à laquelle la *Vita* et les *Miracula* ont été publiés: 873. Cela concorde d'ailleurs parfaitement avec le fait qu'Heiric ne mentionne Charles le Chauve que comme roi et non comme empereur¹⁶ – nous aurons l'occasion de revenir sur ce point¹⁷ – et que, de surcroît, le dernier miracle dont il est question dans les *Miracula* est daté de 873.¹⁸

Il est déjà fort probable, donc, que les *Miracula* sont antérieurs aux *Gesta*. Ces derniers furent entrepris, comme nous l'avons vu, sous le pontificat de Wala, qui ne siégea qu'à partir de 872, et il aurait été étonnant qu'ils aient déjà été achevés en 873.

Comparons maintenant attentivement les deux textes et, pour plus de clarté, distinguons nettement dans les passages des *Miracula* que nous allons invoquer ceux qui figurent dans le 1^{er} livre et ceux qui figurent dans le livre II. Il y a en effet, dans cette oeuvre – et ce détail était passé inaperçu – deux groupes très distincts de passages presque identiques aux *Gesta*. Le premier groupe se trouve localisé dans les chapitres 1 et 10 à 25 (§§ 2 et 16 à 37 de Duru), appartenant au livre I, et le deuxième dans le chapitre 15 (§§ 118 à 122 de Duru), faisant partie du livre II.

Voyons d'abord les passages du premier groupe.

Voulant dater l'époque à laquelle a été écrite la *Vita sancti Germani* (B. H. L. 3454–3455) du prêtre lyonnais Constance – dont l'oeuvre est dédiée à l'évêque de Lyon Patient et à l'évêque d'Auxerre Censurius – Heiric a recours à un document conservé dans les archives de son monastère.¹⁹ Il établit ainsi qu'entre la mort de saint Germain et le début du pontificat de Censurius se sont écoulés environ 40 ans.²⁰ Soulignons que la provenance de ce docu-

¹⁵ P. 19. Cf. Th. SICKEL, Lettre . . . sur un manuscrit de Melk, venu de S. Germain d'Auxerre, dans: Bibliothèque de l'École des chartes 23 (1862) p. 35; M. G. H., Script., t. 13, p. 80. On trouvera le fac-simile des pages contenant ces notes d'Heiric, dans G. BILLANOVICH, loc. cit., pl. II et III et dans J. WOLLASCH, Zu den persönlichen Notizen . . ., loc. cit., pl. I et II.

¹⁶ *Commendatio* . . ., passim, éd. L. TRAUBE, loc. cit., pp. 428–432 (cf. DURU, t. 1, pp. 4–5): . . . *regumque praecellentissimo Carolo, perpetuo triumphatori ac semper augusto* . . .; . . . *Caesar invictissime* . . .; . . . *ut ratio regis auribus insinuanda* . . .; . . . *vos, Caesar praecellentissime* . . .; . . . *qui sane regiam deceat majestatem* . . .; . . . *regum maxime, triumphator perpetue ac semper auguste* . . . – Le titre exact de cette lettre-dédicace se lit d'ailleurs ainsi dans les bons manuscrits (comme par exemple le manuscrit Paris, Bibl. nat., lat. 13757): *Commendatio sequentis operis ad gloriosum regem Carolum per epistolam factam*. Le qualificatif d'*imperator* n'a été ajouté que plus tard sur certains manuscrits, dans le titre uniquement, mais non dans le texte même de la lettre-dédicace, pas plus que dans de nombreux passages des *Miracula* où ne figure que le mot *rex*.

¹⁷ Cf. infra, p. 104 et n. 77.

¹⁸ *Miracula* . . ., II, 11, éd. LABBE, p. 562, (DURU, t. 2, p. 170, § 107). – Ces précisions sur la date des *Miracula* ont été bien vues par J. WOLLASCH, Zu den persönlichen Notizen . . ., loc. cit., p. 214.

¹⁹ *Miracula* . . ., I, 1, éd. LABBE, p. 532 (DURU, t. 2, p. 115, § 2): . . . *ut in nostrae archiviae ecclesiae reperitur*.

²⁰ Ibid.: . . . *plus minus quadraginta colliguntur anni*.

ment est catégoriquement marquée par Heiric: il s'agit effectivement de l'église abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre,²¹ et notons également qu'Heiric cite avec précision toutes ses sources.²²

Si nous comparons maintenant le passage en question avec les *Gesta*, nous remarquons que les similitudes sont dans les mots mais non dans le fond. En effet, les *Gesta* comptent pour le même intervalle, une durée très précise de 44 ans, 1 mois et 19 jours.²³

La seule explication possible de cette divergence c'est qu'Heiric n'a pas connu les *Gesta*, sinon leurs précisions figureraient dans ses *Miracula*. D'ailleurs, comme nous le verrons, Heiric se contredit sur ce point dans le livre II.

De même, dans la lettre-préface adressée à Charles le Chauve, que nous avons déjà citée, Heiric fait de l'évêque Aunaire le cinquième successeur de saint Germain.²⁴ Or les *Gesta* attribuent à Aunaire le douzième rang après saint Germain et onze de ces évêques sont attestés par le martyrologe hiéronymien²⁵ qu'Heiric n'a donc, par conséquent, pas utilisé à cette occasion.

Sur ce point-là encore Heiric se contredit dans le livre II, comme nous le verrons bientôt.

Autrement dit, Heiric a travaillé indépendamment des *Gesta*, à l'aide d'une documentation provenant de son abbaye, assez défectueuse en ce qui concerne les évêques d'Auxerre. Et quand l'on connaît la précision avec laquelle il utilise ses sources et les cite, il est tout à fait exclu qu'en 873, en publiant ses *Miracula*, Heiric ait connu les *Gesta*.

²¹ Chez Heiric, *ecclesia nostra* désigne évidemment l'abbaye Saint-Germain (cf. *Miracula* . . . , I, 10, éd. LABBE, p. 536 et DURU, t. 2, p. 123, § 18: *Erat autem Alleluia quod nostra ecclesia Septuagesimae tantum die dominica . . . modulari consuevit*), par opposition à l'église cathédrale (cf. *Miracula* . . . , I, 11, éd. LABBE, p. 536 et DURU, t. 2, p. 123, § 19: *Ecclesia cui presul erat . . .*).

²² Heiric n'omet pratiquement jamais de nous dire d'où il tire ses informations, soit qu'elles lui aient été transmises oralement par des témoins ou des personnes dignes de foi, soit qu'il ait lui-même vécu certains événements, soit encore qu'il puise dans des documents écrits: Grégoire de Tours, le testament apocryphe de saint Rémi, Bède, divers textes hagiographiques, des documents d'archives ou des documents archéologiques et épigraphiques. Il serait trop long de donner ici les références de toutes ces sources.

²³ *Gesta* . . . , 7 (DURU, t. 1, p. 321): [post Germanum] *fuit autem civitas sine episcopo annis quatuor*; 8 (ibid.): *Alodius sedit annos XXX, mensem I, dies XII*; 8 (DURU, t. 1, p. 322): *Post cujus decessum mansit civitas absque episcopo annis X*; 10 (ibid.): *Fraternus sedit die I . . . Fuit autem civitas sine episcopo dies VI*.

²⁴ *Commendatio* . . . , éd. L. TRAUBE, loc. cit., p. 430 (DURU, t. 2, p. 4): . . . *sanctissimus Aunarius, sextus post beatum Germanum* . . .

²⁵ Seul en effet Droctoaldus, qui occupe le quinzième rang dans la liste épiscopale d'Auxerre donnée par les *Gesta*, et serait ainsi le huitième successeur de saint Germain, n'est pas attesté par le martyrologe hiéronymien. Dom Jacques DUBOIS, *La Composition des anciennes listes épiscopales*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1967 (Paris, 1969) p. 102, pense avec raison que cette intrusion est postérieure à la liste épiscopale composée sous Aunaire. Rappelons que c'est du vivant d'Aunaire que lui-même et ses prédécesseurs sont entrés dans la compilation gallicane du martyrologe hiéronymien.

Nous allons voir maintenant que les *Gesta*, eux, font état des *Miracula* de 873.

Wilhelm Levison a pertinemment remarqué que les auteurs de la première compilation des *Gesta* s'exprimaient toujours à la première personne du pluriel, sauf en deux endroits.²⁶ De ces deux passages l'un est emprunté à la *Vita sancti Aunarii*,²⁷ l'autre précisément aux *Miracula* d'Heiric d'Auxerre.²⁸

Mais il y a mieux. Les *Miracula* sont cités dans les *Gesta*. Les auteurs de cet ouvrage renvoient en effet leurs lecteurs, à propos des miracles opérés par saint Germain, aux «livres» qui en traitent.²⁹ Si, comme le remarque Levison,³⁰ la *Vita sancti Germani* de Constance, qui relate un certain nombre de miracles, n'est pas exclue de ces «livres», elle n'est pas la seule visée, puisqu'elle-même est citée sous l'appellation de *Liber gestorum*.³¹

Donc les *Gesta pontificum Autissiodorensium* utilisent les *Miracula* de 873, en s'y référant. Ils en copient des passages entiers, mais rectifient des renseignements erronés ou imprécis d'Heiric, parce que leurs auteurs disposaient dans les archives de la cathédrale de sources particulières plus détaillées.

Examinons maintenant les passages communs aux *Gesta* et au livre II des *Miracula*, où, nous l'avons annoncé, Heiric revient sur ce qu'il avait dit dans le livre I, en modifiant quelques-unes de ses données.

Pour le laps de temps qui sépare la mort de saint Germain du début du pontificat de Censurius, Heiric apporte des précisions nouvelles. Si les quatre ans de vacance qui suivent la mort de saint Germain sont encore omis, les mois et les jours des pontificats suivants sont, en revanche, donnés très précisément.³² Mais en vertu de quelle source, puisqu'en 873, utilisant un document d'archive conservé dans son abbaye, Heiric ne faisait pas état de ces précisions? Or, ces chiffres sont exactement ceux que donnent les *Gesta*, exprimés dans les mêmes termes, mot pour mot.³³

Bien plus, le rang d'Aunaire dans la liste épiscopale d'Auxerre n'est plus le même. Heiric cite au moins sept évêques qui ont siégé avant Aunaire depuis

²⁶ Bischof Germanus . . . , loc. cit., p. 165. – Vérification faite, cette constatation fort subtile est parfaitement exacte.

²⁷ *Gesta* . . . , 19 (DURU, t. 1, p. 326) = *Vita sancti Aunarii* (cf. B. H. L. 805), 4 (AA. SS. Bolland., sept. t. 7, 2e éd., p. 106; 3e éd., p. 98): *O quid dicam de illius doctrina . . . ?*

²⁸ *Gesta* . . . , 7 (DURU, t. 1, p. 318) = *Miracula* . . . , I, 13, éd. LABBE, p. 537 (DURU, t. 2, p. 125, § 22): . . . *nescio ostiolum an fenestram dixerim . . .*

²⁹ *Gesta* . . . , 7 (DURU, t. 1, p. 317): *Quibus itaque miraculis claruerit, praetermittimus, quia extant libri ad multorum utilitatem exinde compositi.*

³⁰ Bischof Germanus . . . , loc. cit., p. 165.

³¹ *Gesta* . . . , 7 (DURU, t. 1, p. 320) = *Miracula* . . . , I, 14, éd. LABBE, p. 538 (DURU, t. 2, p. 125, § 23): . . . *ut liber gestorum ejus satius explicat . . .*

³² *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, pp. 565–566 (DURU, t. 2, p. 176, § 118).

³³ Cf. supra, p. 93, n. 23.

la mort de saint Germain³⁴ – si l'on exclut Romanus, dont il fait à tort un successeur de Didier.³⁵

Ce n'est pas tout, Heiric se réfère au martyrologe hiéronymien – et même à plusieurs exemplaires anciens – alors que ce qu'il disait précédemment d'Aunaire l'excluait – et il le fait selon les termes mêmes des *Gesta*.³⁶

Et encore, nous parlant d'Aunaire, qui avait fait l'objet d'une *Vita*, Heiric n'utilise pas les données chronologiques fournies par ce texte, mais fait état de chiffres qui ne sont attestés que par les *Gesta*, qui ont rectifié et complété cette *Vita* à l'aide d'une autre source.³⁷

Enfin Heiric cite nommément les *Gesta* à propos du même Aunaire.³⁸

Nous en arrivons donc à la conclusion qu'entre l'achèvement du Ier livre des *Miracula* où il n'a pas connu les *Gesta* – qui, eux, l'ont connu – et de la partie du livre II où il vient à reparler des évêques d'Auxerre, Heiric a eu connaissance de ce texte. Autrement dit, les passages du livre II des *Miracula*, où il a corrigé ce qu'il avait dit en 873 sur les évêques d'Auxerre à l'aide des *Gesta*, font partie d'un ajout postérieur à 873, et postérieur à l'achèvement des *Gesta*.

Un détail capital, et qui était passé également inaperçu, confirme encore nos déductions. Il existe en fait – ou il a existé – deux états du texte des *Miracula*, transmis par deux familles de manuscrits. Tandis que les manuscrits de la deuxième famille, les plus nombreux et peut-être les seuls parvenus jusqu'à nous, donnent le texte entier, tel qu'il est publié dans toutes les éditions, ceux

³⁴ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 565 (DURU, t. 2, p. 175, § 117). – Ce sont dans l'ordre de la liste épiscopale, Alodius, Fraternus, Censurius, Ursus, Theodosius, Gregorius, auxquels il faut ajouter Optatus (*Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 567 et DURU, t. 2, p. 178, § 122. – Sur le cas d'Optatus, cf. infra, pp. 102–103).

³⁵ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 566 (DURU, t. 2, p. 177, § 121): [Post Desiderium] *Romanus cathedrae substituitur* . . . – Il est impossible de penser avec l'abbé LEBEUF, *Mémoires* . . . , t. 1, pp. 121–122, que *substituitur* indiquerait la place de Romanus par rapport à Didier après leur translation dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. D'abord les manuscrits présentent tous le texte *cathedrae substituitur*, qui est sans équivoque, ensuite l'ordre exact des sarcophages, qui est donné par Heiric lui-même, montre, au contraire, que les deux évêques étaient situés l'un en face de l'autre et non côte à côte (cf. infra, p. 100, n. 64). Heiric commet bel et bien là une erreur chronologique puisque Didier est en fait le troisième successeur de Romanus.

³⁶ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 567, (DURU, t. 2, p. 178, § 122) = *Gesta* . . . , 14 (DURU, t. 1, p. 324): . . . *ut in omnibus martyrologiis et maxime vetustis* . . .

³⁷ Les *Gesta*, 19 (DURU, t. 1, p. 326) indiquent qu'Aunaire a siégé 43 ans, 10 mois et 20 jours, alors que la *Vita Aunarii*, 10 (AA. SS. Bolland., sept. t. 7, 2e éd., p. 107; 3e éd., p. 98) lui attribue 44 ans, 1 mois et 23 jours d'épiscopat. – Sur la chronologie d'Aunaire on se reportera à DUCHESNE, *Fastes* . . . , t. 2, 2e éd., Paris, 1910, p. 446.

³⁸ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 566 (DURU, t. 2, p. 176, § 118): . . . *relatio gestorum ejus satis superque declarat* . . . – On notera que les *Gesta*, 19, (DURU, t. 1, p. 326), en citant la *Vita* d'Aunaire, l'intitulent *libellus de vita ipsius editus*. Signalons encore une très nette allusion aux *Gesta*, dans la notice consacrée à Didier (*Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 566, et DURU, t. 2, p. 177, § 120: *De quo quia plura suppeditant quam suscepti operis brevitatis sufficiat explicare* . . .). En dehors des *Gesta*, on ne connaît en effet aucune vie de Didier.

de la première famille s'arrêtent précisément après le récit du miracle rapporté à l'année 873. Que des témoins de cette première famille subsistent ou non de nos jours, toujours est-il que l'on en possédait encore au XVII^e siècle, puisque le P. Philippe Labbe dans son édition des *Miracula*, en 1657, fait état de deux manuscrits au moins de cette catégorie, et « anciens ». ³⁹ Son témoignage est irrécusable et s'accorde parfaitement avec ce que nous venons de vérifier par des critères internes. ⁴⁰

Il n'y a aucun doute, par ailleurs, que c'est Heiric qui a fait lui-même cet ajout à son texte de 873. D'abord, il fait allusion en deux endroits à ce qu'il avait dit précédemment dans le livre I. ⁴¹ Ensuite, il prend soin, une fois de plus, au milieu même d'un emprunt aux *Gesta*, de se référer, selon son habitude, à un document conservé dans son monastère. ⁴² Et enfin, lui-même n'avait-il pas pris la peine de nous avertir, en tête de son livre II, que cette partie des *Miracula* était loin d'être achevée et qu'il n'hésiterait pas à la compléter si quelque élément nouveau se rapportant à son dessein parvenait à sa connaissance? ⁴³ On peut encore ajouter à ces arguments que dans la conclusion de son ouvrage, ⁴⁴ qui ne fait peut-être pas partie du même ajout, mais qui pourrait bien être une seconde et dernière addition – nous tenterons à la fin de cette étude d'aborder le problème ⁴⁵ – Heiric fait une allusion à un moment de sa vie où il n'a pas résidé à Saint-Germain d'Auxerre, et cela s'accorde exactement avec ce que nous savons de son séjour à Soissons. ⁴⁶

³⁹ LABBE, éd. cit., p. 562: *Hic desinunt veteres nostrae membranae cum hac clausula: Expliciunt miracula B. Germani Autissiodorensis episcopi.*

⁴⁰ Notons également que seul un ajout fait au texte primitif des *Miracula* pouvait expliquer qu'après avoir conduit son récit jusqu'à 873, Heiric revenait à des événements antérieurs à cette date.

⁴¹ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 565 (DURU, t. 2, p. 176, § 118): . . . *ut in proemio quoque opusculi praenotavimus* . . . , qui renvoie à *Miracula* . . . , I, 1, éd. LABBE, p. 567 (DURU, t. 2, p. 115, § 1); *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 567 (DURU, t. 2, p. 178, § 122): . . . *utque superiore libello meminimus* . . . , qui renvoie à *Miracula* . . . , I, 26, éd. LABBE, p. 542 (DURU, t. 2, p. 133, § 38).

⁴² *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 566 (DURU, t. 2, p. 177, § 120): . . . *antiquissimi . . . testamenti ejus [beati Desiderii] pandit auctoritas, quodque in nostris adhuc conservatum archivis* . . .

⁴³ *Miracula* . . . , II, 1, éd. LABBE, p. 556, (DURU, t. 2, p. 157, § 83): *Prioris libelli serie pro captu ingenii utcumque decursa, secundus qui superest privatas poscit operas, nunc quidem instanter incipiendus, sed non etiam consequenter omnifarie consummandus: expensis namque hiis quae prae manibus versantur, si qua deinceps apostolici patris nostri merito se fortassis ingesserint, impinger exequar quaeque divininati praestare placuerit ea inefficenter schedis indere non gravabor.* Cf. également *Miracula* . . . , II, 12, éd. LABBE, p. 563 (DURU, t. 2, p. 170, § 108): . . . *nusquam oportunius video inserendum, vel inseri potuisse*, et *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 565 (DURU, t. 2, p. 176, § 117): . . . *Si qua ex eis [episcopis et sanctis] manaverę notitiam, modesto compendio perstringamus.*

⁴⁴ *Miracula* . . . , II, 16–18, éd. LABBE, pp. 567–569 (DURU, t. 2, pp. 179–183, § 123–128).

⁴⁵ Cf. infra, pp. 104–105.

⁴⁶ *Miracula* . . . , II, 17, éd. LABBE, p. 568 (DURU, t. 2, p. 180, § 125): . . . *quemque [sanctum Germanum] absentem etiam multa praestitisse non ingratus memini* . . . Heiric fait là allusion à des événements remontant à son séjour à Soissons, dont il nous a rapportés quelques-uns. Cf. Mira-

Que reste-t-il dans ces conditions de la prétendue collaboration d'Heiric d'Auxerre à la confection du recueil des *Gesta*? Rien. Il y a eu interaction des deux ouvrages. Les *Gesta* ont emprunté textuellement des passages aux *Miracula* de 873, sans retenir les erreurs ou insuffisances que nous avons constatées chez Heiric à propos des évêques d'Auxerre, et Heiric, de son côté, a utilisé les *Gesta* dans un ajout, sans faire profiter son oeuvre des quelques perfectionnements qu'il aurait pu tirer de ce texte. Comment donc concevoir qu'il ait pu participer à l'élaboration de ce recueil? S'il a déclaré qu'il se réservait de faire un ajout à son oeuvre lorsque des éléments nouveaux viendraient à sa connaissance, et s'il profite de cet ajout pour apporter quelques précisions sur certains évêques d'Auxerre, c'est qu'assurément il n'en savait guère plus sur ces personnages jusqu'à la parution des *Gesta*, que ce qu'il en avait écrit dans ses *Miracula* de 873.

Au reste, on constate aisément que l'optique des deux chanoines est très différente de celle d'Heiric. Rainogala et Alagus centrent leur oeuvre sur la cathédrale Saint-Etienne et ne s'intéressent à Saint-Germain d'Auxerre que lorsque cette abbaye joue un rôle dans la vie et les actes des évêques; et inversement Heiric ne s'intéresse aux évêques d'Auxerre que dans la mesure où ils sont mêlés à l'histoire de son monastère et, plus précisément, à l'histoire posthume de saint Germain.

Il est également significatif de noter qu'au moment même où Heiric copie en la condensant, la notice consacrée à Didier dans les *Gesta* (chapitre 20), il tente de se démarquer de sa source en faisant valoir l'existence dans les archives de son abbaye du testament de cet évêque.⁴⁷

Tout prouve que les deux chanoines et Heiric ont travaillé séparément à leurs oeuvres respectives.

Il nous faut donc rejeter définitivement la légende de la collaboration d'Heiric à l'élaboration des *Gesta*. Cette légende remonte d'ailleurs à l'auteur de la première continuation des *Gesta*, comprenant les vies de Wala et de ses cinq successeurs, écrites entre 933 et 945, vraisemblablement en 933 ou 934,⁴⁸ c'est-à-dire environ une cinquantaine d'années après la première rédaction. Certainement bien informé sur le rôle de Rainogala et Alagus, il leur aura adjoint abusivement le fameux Heiric, parce qu'il aura cru reconnaître, à tort,

cula . . . , I, 47, éd. LABBE, pp. 549-550 (DURU, t. 2, p. 145, §§ 64-67) - On sait qu'après avoir fait ses premières études à Saint-Germain d'Auxerre, sous la direction d'Aymon, Heiric reçut l'enseignement de Loup de Ferrières, avant la mort de ce dernier en 862, puis séjourna à Saint-Médard de Soissons avant de revenir à Saint-Germain d'Auxerre.

⁴⁷ Cf. supra, p. 96, n. 42.

⁴⁸ Voir Ecole nationale des chartes. Positions . . . de la promotion de 1969, p. 71, où nous avons donné le résultat de nos recherches sur les différentes continuations des *Gesta* durant le moyen âge. En ce qui concerne la première continuation, l'abbé LEBEUF, *Mémoires . . .*, t. 1, pp. 203-204 et p. 206, était arrivé à une assez bonne approximation.

la marque de sa participation dans ce qui n'était en fait qu'emprunts et citations.

Ainsi donc, comme il nous l'avait laissé entendre en tête du livre II de ses *Miracula*, Heiric, à une date postérieure à 873 et postérieure également à l'achèvement des *Gesta*, a complété son récit resté en suspens au 1er octobre 873.

Est-ce la publication des *Gesta*, lui fournissant un certain nombre de renseignements nouveaux sur les évêques d'Auxerre, qui a décidé Heiric à reprendre la plume? Certainement pas, d'après ce que nous savons de l'objet de ses *Miracula*. D'ailleurs les erreurs ou oublis que nous pouvons relever dans cet ajout à propos de certains prélats,⁴⁹ nous interdisent d'envisager cette éventualité. La véritable raison de cette addition est à chercher dans des événements qui touchent de plus près à saint Germain, le personnage central des *Miracula*.⁵⁰ Ce ne peut être évidemment que la translation de plusieurs évêques et martyrs dans les cryptes de l'abbaye, autour du tombeau même du saint confesseur⁵¹ – l'arrivée à Auxerre des reliques ramenées à l'occasion d'un voyage à Rome⁵² n'en étant considérée en quelque sorte que comme le prélude⁵³ – qui motiva l'ajout d'Heiric à son texte primitif.

En effet cet événement important qui nous est rapporté dans les *Miracula* n'est pas mentionné par les *Gesta*. Il est donc bien, par conséquent, postérieur à l'achèvement de ce dernier ouvrage. Or, paradoxalement, personne ne semble avoir été étonné de ne pas trouver mention dans les *Gesta* de cette impor-

⁴⁹ Cf. infra, pp. 102–103.

⁵⁰ Cf. supra, p. 96, n. 43.

⁵¹ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 565 (DURU, t. 2, p. 175, § 117): . . . *circa corpus beatissimi Germani . . . conderentur* . . .

⁵² *Miracula* . . . , II, 12–14, éd. LABBE, pp. 562–564 (DURU, t. 2, pp. 170–174, §§ 108–115).

⁵³ *Miracula* . . . , II, 12, éd. LABBE, pp. 562–563 (DURU, t. 2, p. 170, § 108): *Summi et incomparabilis patris nostri praeconiis eximendum vereor quod, ejus gratia meritorum interveniente, sanctorum quoque pignoribus martyrum ab urbe Roma, locus idem meruit cumulari. Jam, id credo, provida divinitas praetendebat, cum, inter cetera supra memorati operis instrumenta, secretarium quoque conditorii ejus, nec uni, nec soli tantummodo parabatur: venturos scilicet propediem alios alicunde patronos qui locum praesentia supplerent, meritis protegerent, virtutibus illustrarent.* – Ces raisons données après coup par Heiric, il ne pouvait évidemment pas les concevoir avant la grande translation, car rien ne lui permettait de présager, alors, que ces reliques rapportées de Rome seraient un jour transférées solennellement dans les cryptes de l'abbaye, à proximité du tombeau de saint Germain et acquéraient de ce fait une importance nouvelle et toute spéciale pour son ouvrage. En rédigeant ses *Miracula* de 873, l'événement lui semblait de trop mince importance pour mériter mention, alors que la translation plus tardive du corps de saint Amatre – à l'occasion de laquelle les moines de Saint-Germain obtinrent comme reliques les doigts de la main droite de cet évêque, qu'ils s'empressèrent de déposer devant le tombeau de leur saint patron (*Miracula* . . . , II, 11, éd. LABBE, p. 562; DURU, t. 2, p. 169, § 106) – jugée de beaucoup plus d'importance au regard de son sujet, y est consignée. Ce décalage chronologique dans le récit d'Heiric, que nous soulignons ici, a été la source de plusieurs méprises de la part des commentateurs des *Miracula*, ainsi que nous pourrions le constater.

tante translation – bien qu'elle ait été faussement datée de 865 ou 863⁵⁴ – alors que nous y trouvons déjà rapportée la translation des reliques de saint Amatre.⁵⁵

Avant d'essayer maintenant de dater avec précision cette translation sans précédent à Auxerre, ce qui nous donnera un *terminus ad quem* pour l'achèvement des *Gesta* et le *terminus a quo* de la continuation des *Miracula*, nous voudrions tout d'abord mettre au point la chronologie restée parfois incertaine des diverses translations qui se sont succédées à Auxerre avant le pontificat de Wala.

Nous passerons sur les deux translations successives du corps de saint Germain, correctement datées par les historiens d'Auxerre, puisque les sources sont on ne peut plus explicites à ce sujet.⁵⁶

Il n'en va pas de même pour la date de la translation de saint Amatre.⁵⁷ Heiric ne nous en donne pas l'année, non plus que les *Gesta*.⁵⁸ Or si nous reprenons le texte d'Heiric, nous voyons que le court récit de la translation du prédécesseur de saint Germain s'insère dans une suite de miracles dont le premier

⁵⁴ L'abbé LEBEUF, *Mémoires . . .*, t. 2, p. 134, propose 865. Il a été induit en erreur par le fait que, dans le texte d'Heiric, le récit de la grande translation vient juste après la mention de la fondation en 865 par l'évêque de Châlons Erchenraus d'une abbaye dédiée à saint Urbain, pape et martyr, dont il venait d'obtenir des reliques à Saint-Germain d'Auxerre. M. René LOUIS, *Autesiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris 1952, p. 40, la fait même remonter à 863, ce qui est impossible, pour la raison qu'il eût été inconcevable, dans ce cas, que deux ans après la translation solennelle des reliques dans les cryptes de Saint-Germain, on ait rouvert le sarcophage qui les contenait pour en distribuer à l'évêque Erchenraus. La donation de reliques ne pouvait se concevoir qu'avant la translation. Quant à M. J. WOLLASCH, *Das Patrimonium . . .*, loc. cit., pp. 193, 207 et 208, il semble hésiter entre une véritable translation et un simple inventaire de reliques et date l'une ou l'autre . . . du IX^e siècle!

⁵⁵ *Gesta . . .*, 38 (DURU, t. 1, p. 356). – Il est normal de ne pas trouver mention dans ce texte de l'arrivée des reliques romaines de saint Urbain et saint Tiburce, car cette translation ne concernait pas la cathédrale. En revanche les *Gesta*, 36 (DURU, t. 1, p. 354) indiquent que d'autres reliques en provenance de Rome furent déposées sous le pontificat d'Heribaldus dans le baptistère de Saint-Jean-le-Rond.

⁵⁶ La première date de 841 (Cf. *Miracula . . .*, II, 7, éd. LABBE, p. 560; DURU, t. 2, p. 165, § 98). Heiric n'en précise ni le jour ni le mois, mais les anciens martyrologes la placent le 28 août qui tombait précisément un dimanche en 841 et, par conséquent convenait très bien pour une translation. La date du 1^{er} septembre donnée par les *Gesta*, 36 (DURU, t. 1, p. 355) est erronée. Cf. LEBEUF, *Mémoires . . .*, t. 1, pp. 78–79 et M. René LOUIS, *Autesiodurum christianum . . .*, pp. 38–39 et n. 12. La deuxième date du 6 janvier 859, jour de l'Épiphanie. Cf. *Miracula . . .*, *ibid.*: *At anno ejusdem Verbi incarnati DCCCLIX . . .* et *Miracula . . .*, II, 9, éd. LABBE, p. 560; DURU, t. 2, p. 166, § 101: *Sancto igitur Epiphaniarum die . . .* Heiric avait d'ailleurs déjà consigné dans la marge des tables pascales du manuscrit de Melk 412, p. 39, en face de l'année 859: *Corpus beati Germani transfertur a rege Karolo VIII id. januarias*. Cf. Th. SICKEL, *Lettre . . .*, loc. cit., p. 35, et M. G. H., *Script.*, t. 13, p. 80.

⁵⁷ L'abbé LEBEUF, *Mémoires . . .*, t. 1, p. 26 et p. 199, s'appuyant sur une continuation du XIV^e siècle – texte bien tardif – de la chronique de Saint-Marien d'Auxerre, la situe en 862. M. René LOUIS, *op. cit.*, pp. 21 et 32 adopte cette date. J. WOLLASCH, *Das Patrimonium . . .*, loc. cit., pp. 192 et 206, faisant – pour une fois – preuve de trop de prudence, la date de 860–873.

⁵⁸ *Miracula . . .*, II, 11, éd. LABBE, p. 562 (DURU, t. 2, p. 169, § 106); *Gesta . . .*, 38 (DURU, t. 1, p. 356).

est daté très exactement du 1er octobre 869 et le dernier du 1er octobre 873.⁵⁹ En lisant le texte de plus près, on constate qu'entre ces deux dates les événements sont tout simplement rapportés dans leur succession chronologique. Après le miracle survenu le 1er octobre 869, vient un autre miracle daté du 31 juillet; puis s'insère la translation de saint Amatre, le 1er mai; ensuite se produit un troisième miracle, le jour de la Quadragésime; enfin nous trouvons le miracle du 1er octobre 873 qui marque la fin du premier état des *Miracula*. Nous obtenons donc les dates suivantes: 31 juillet 870 pour le second miracle; 1er mai 871 pour la translation de saint Amatre; Quadragésime de l'année 872 pour le troisième miracle, c'est-à-dire le 6 février 872. Tout cela tombe parfaitement et naturellement. Retenons seulement ici la date certaine de la translation de saint Amatre.

En ce qui concerne le voyage à Rome de moines de Saint-Germain d'Auxerre accrédités par Charles le Chauve auprès du pape Nicolas 1er, nous savons que le départ eut lieu en 862⁶⁰ et que le retour à Auxerre se fit le 31 octobre, sans précision d'année.⁶¹ D'après les indications d'Heiric on a tout lieu de penser que départ et retour eurent lieu dans l'année-même.⁶²

Venons-en maintenant à la grande translation.

L'obituaire de l'église d'Auxerre marque deux translations du corps de saint Aunaire, l'une au 25 septembre, l'autre au 16 août.⁶³ La première, d'ailleurs, coïncidant avec l'anniversaire de la mort de cet évêque, était celle des deux qui revêtait le plus de solennité.

Par ailleurs, d'après ce que nous dit Heiric de la disposition des tombeaux dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, c'est à Aunaire que l'on a réservé la place d'honneur aux pieds de saint Germain, alors que les tombeaux des autres personnages étaient alignés sur les côtés.⁶⁴

⁵⁹ *Miracula* . . . , II, 11, éd. LABBE, pp. 561-562 (DURU, t. 2, p. 168, § 104 et p. 170, § 107).

⁶⁰ *Miracula* . . . , II, 12, éd. LABBE, p. 563 (DURU, t. 2, p. 171, § 109): *Anno itaque incarnati Dei DCCCLXII* . . .

⁶¹ *Miracula* . . . , II, 14, éd. LABBE, p. 564 (DURU, t. 2, p. 174, § 115): . . . *quo tandem pridie Kalendarum novembrium pervenerunt*.

⁶² *Miracula* . . . , II, 12, éd. LABBE, p. 563 (DURU, t. 2, p. 171, § 109): . . . *qui [Nicolaus papa] cum praenominatis legatariis ad cuncta quae vellent per dies aliquot plenissime sui copiam fecisset . . . discessuris . . . reliquias tradidit. Sic . . . facili negotio confecerunt*. — Le voyage à Rome et le retour à Auxerre pouvaient très bien s'accomplir entre le printemps et l'automne.

⁶³ LEBEUF, *Mémoires* . . . , t. 4, p. 18, au 25 août: *Autissiodero, depositio et translatio s. Aunarii episcopi et confessoris*; *ibid.*, p. 16, au 16 août: *Autissiodero, translatio Augnarii et Desiderii episcoporum*. Cf. également LEBEUF, *Mémoires* . . . , t. 1, pp. 134 et 144, qui a bien vu que la translation du 16 août datait très certainement de 1030, où elle tombait un dimanche. Sur cette translation tardive, cf. *Gesta* . . . , 49, dans DURU, t. 1, p. 389.

⁶⁴ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 565 (DURU, t. 2, p. 175, § 117): . . . *dextro quidem latere, id est a plaga Australi ossa Urbani papae cum capite sancti Innocentii martyris eodem loco composita sunt. Hinc corpus venerabilis Alodii, successoris quondam ejus, ac trium deinde sanctorum pontificum Ursi, Romani et Theodosii. A parte pedum, id est plaga orientali, secus aram pretiosi confessoris et praesulis Aunarii membra sacratissima requiescunt. Sinistrum, id est septentrionale*

Sachant également que l'on choisissait de préférence le jour anniversaire de la mort d'un personnage pour procéder à la translation de son corps,⁶⁵ il y a donc tout lieu de penser que pour cette translation sans précédent à Auxerre on a choisi le 25 septembre, jour anniversaire de la mort d'Aunaire, le personnage de marque de cette cérémonie, et une année où le 25 septembre tombait un dimanche, puisqu'il n'était pas possible d'honorer autrement ses compagnons, dont l'obit tombait à des dates très diverses. Et l'on voit alors que l'année 875 convient parfaitement, à tous points de vue.

Il en résulte donc que si l'achèvement du premier état des *Miracula* est postérieur – sans doute de peu – au 1er octobre 873, l'addition faite par Heiric à ce texte est postérieure au 25 septembre 875.⁶⁶ La date d'achèvement des *Gesta pontificum Autissiodorensium* est donc comprise entre ces deux termes, mais vraisemblablement doit se situer plus près de 875 que de 873.

Arrêtons-nous un instant pour observer de quelle façon Heiric a opéré son ajout.

On remarque tout d'abord qu'il a mal ajusté son emprunt aux *Gesta* à la teneur de son texte primitif. Heiric n'a pas corrigé dans le livre I la durée approximative de 40 ans qu'il plaçait entre la mort de saint Germain et le début du pontificat de Censurius, alors qu'il adopte par la suite les données des *Gesta*. Cela surprend d'autant plus qu'il renvoie du deuxième passage au premier. Comment se fait-il aussi, que, reprenant les chiffres donnés par les *Gesta* pour la durée des épiscopats d'Alodius et de Censurius, et de la vacance qui s'insère entre ces deux évêques, il n'indique pas qu'il y a eu auparavant une vacance de 4 ans entre la mort de saint Germain et l'avènement de son successeur – alors que son propos initial, en mentionnant ces chiffres était de calculer aussi précisément que possible combien de temps après sa mort, on avait écrit la première biographie de saint Germain?⁶⁷ Heiric a-t-il de propos délibéré écarté ce renseignement qu'il omettait déjà dans le livre I, ou bien l'a-t-il tout simplement oublié dans son ajout – et à plus forte raison dans le texte primitif qu'il n'a pas corrigé – parce qu'il commençait ses emprunts aux *Gesta* avec la notice d'Alodius, et que l'indication des 4 ans de vacance se trouve à la fin de la notice sur saint Germain?

latus, gloriosi martyris Tiburtii pignora occuparunt, sub junctis quinque pontificum corporibus venerandis, hoc est sancti Fraternalis episcopi et martyris, Censurii, Gregorii, Desiderii, ac Lupi . . .

– Cf. M. René LOUIS, *Autesiodorum christianum . . .*, pp. 40, 42 et 51.

⁶⁵ On vient de voir que ce fut le cas pour saint Amatre. Cf. LEBEUF, *Mémoires . . .*, t. 1, p. 134.

⁶⁶ Cet écart d'environ deux ans entre les deux états successifs des *Miracula* est nécessaire et suffisant à la fois pour expliquer l'existence de deux familles distinctes de manuscrits.

⁶⁷ *Miracula . . .*, I, 1, éd. LABBE, p. 532 (DURU, t. 2, p. 115, § 2): *Quod si cuiquam forte curioso rerum, ea quae in Gestis de tanto feruntur antistite minus rata, minus denique veritate subnixae videantur, quod, priusquam ederentur, aliquot temporum dicuntur interfluxisse curricula, hunc, inspecta ratione diligentius quod non probe sentiat, adhibitae vetustatis patrocinio castigamus.*

Heiric n'a pas non plus rectifié dans le livre I le rang inacceptable qu'il assigne à Aunaire dans la liste épiscopale.

Mais nous constatons également qu'Heiric introduit, en utilisant les *Gesta*, des erreurs qui ne figuraient pas à l'origine dans ce texte. Ainsi, il fait de Romanus le successeur de l'évêque Didier, ce qui est faux. Enfin, il situe la basilique de Saint-Amand dans le *pagus* de Périgueux, alors qu'elle se trouve effectivement, comme l'indiquent les *Gesta*, dans le *pagus* de Cahors.⁶⁸

Tous ces détails dénotent non seulement un ajout hâtif, mais aussi beaucoup de maladresse. On a l'impression que les renseignements complémentaires que nous donne Heiric sur les évêques d'Auxerre proviennent d'extraits sur fiches des *Gesta*, copiés dans n'importe quel ordre, avec des erreurs. Heiric, qui dans la partie des *Miracula* publiée en 873 faisait preuve d'une grande maîtrise d'expression jusque dans le moindre détail, semble avoir bien perdu de sa lucidité et de sa précision. Au reste, cette impression va nous être confirmée par l'étude d'une autre inconséquence d'Heiric dans le même ajout, qu'assez curieusement on n'avait jamais relevée.

Après avoir énuméré les saints personnages dont le corps a été transféré dans les cryptes de l'abbaye et indiqué leur disposition par rapport au tombeau de saint Germain, Heiric consacre à chacun d'eux une brève notice d'après les *Gesta*. Or, nous remarquons que l'ordre dans lequel sont donnés ces abrégés biographiques est absolument incohérent et ne correspond pas plus à l'ordre topographique des sarcophages dans les cryptes, qu'à l'ordre chronologique de la mort des personnages. Mais bien plus, on constate que si parmi ces saints, trois ne font pas l'objet de notices⁶⁹ – ce qui peut fort bien s'expliquer⁷⁰ – l'un de ceux à qui Heiric consacre quelques lignes ne semble pas avoir fait partie des élus rassemblés autour du sarcophage de saint Germain: c'est Optatus associé dans la sépulture avec Sanctinus et Memorius.⁷¹

Ou bien la notice consacrée à Optatus n'a rien à faire parmi les notices de

⁶⁸ *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 566 (DURU, t. 2, p. 176, § 119). – *Gesta* . . . , 20 (DURU, t. 1, p. 339). – Nous ne tenons pas compte, à propos de l'évêque Grégoire, de la divergence entre les *Miracula* . . . , II, 15, éd. LABBE, p. 567 (DURU, t. 2, p. 178, § 122): *Gregorius obiit XIV Kalendas januarias* et les *Gesta* . . . , 13 (DURU, t. 1, p. 323): *XIV kal. jun.*, que DUCHESNE, A propos du martyrologe hiéronymien, loc. cit., pp. 438–440, a déjà expliquée comme étant une erreur due au copiste qui vers le milieu du XIIe siècle transcrivit les *Gesta*, mais qui ne figurait pas dans le texte original du IXe siècle.

⁶⁹ Ce sont saint Urbain, pape et martyr et saint Tiburce, ainsi que saint Innocent, dont les reliques avaient été ramenées à Auxerre en 862.

⁷⁰ Heiric qui venait de raconter la translation de leurs reliques, n'a sans doute pas jugé utile d'en dire plus sur eux, bien qu'il ait connu au moins la *Passio sancti Tiburcii* (B. H. L. 7543). Son intérêt d'ailleurs, se porte plus sur les personnages proprement auxerrois que sur ces trois saints étrangers.

⁷¹ Sur le groupe Optatus, Sanctinus et Memorius, on consultera l'article de Monsieur René LOUIS, Un prétendu groupe de saints auxerrois: Optatus, Sanctinus et Memorius, dans: *Annales de Bourgogne* 8 (1936) pp. 139–145.

l'ajout – ce qui traduirait déjà une grave négligence de la part d'Heiric – ou bien plutôt son nom a été omis par inadvertance dans l'énumération topographique initiale. Que la faute en incombe à Heiric plutôt qu'à un copiste, et cela semble tout à fait les cas,⁷² nous croyons, quant à nous, que l'on doit compter Optatus au nombre des évêques d'Auxerre admis à reposer à proximité de saint Germain. On remarque en effet, en se référant au plan que l'on a pu dresser de l'emplacement des tombeaux dans les cryptes, d'après les indications topographiques d'Heiric,⁷³ qu'il y a dissymétrie dans l'alignement des sarcophages. D'un côté, au sud, cinq tombeaux, de l'autre, au nord, six. C'est qu'évidemment dans la rangée sud il faut compter Optatus, sinon on ne s'expliquerait pas qu'Heiric lui ait consacré une notice au même titre que les autres. Mais à quelle place situer Optatus dans sa rangée, c'est ce que nous ne saurons sans doute jamais, en raison de l'omission de son nom par Heiric. A l'appui de cette constatation, nous remarquerons que la présence d'Optatus parmi les autres évêques était parfaitement justifiée, puisqu'ainsi les sept successeurs immédiats de saint Germain se trouvaient réunis pour entourer leur illustre prédécesseur.

Au terme de cette petite mise au point, nous voudrions examiner encore le problème toujours pendant de la fin de l'activité littéraire d'Heiric d'Auxerre.

Aucune preuve formelle n'existe qu'Heiric ait été encore en vie après 875.⁷⁴ Les seuls arguments qui aient été avancés pour prouver son activité après cette date sont ou bien sans valeur,⁷⁵ ou bien sujets à caution.⁷⁶

⁷² Si parmi les manuscrits utilisés par Labbe et par les Bollandistes un seul avait présenté le nom d'Optatus, celui-ci figurerait au moins dans l'une de leurs éditions. L'accord des manuscrits interdit de voir dans cette omission une faute de copiste.

⁷³ M. René LOUIS, *Autesiodurum christianum* . . . , p. 51, cf. aussi, *ibid*, pp. 40 et 42.

⁷⁴ La dernière mention consignée par Heiric en marge des tables pascales du manuscrit de Melk 412, se rapporte à la mort de l'empereur Louis II, le 12 août 875. Cf. SICKEL, *Lettre* . . . , loc. cit., p. 36; M. G. H., *Scriptores*, t. 13, p. 80: *Eodem anno [875] Hludouuicus imperator obiit mense augusto.*

⁷⁵ Ludwig TRAUBE, *Computus Helperici*, dans *Neues Archiv* . . . , 18 (1893) pp. 71–105, article repris dans ses *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. 3, München 1920, pp. 128–156, avait cru pouvoir attribuer à Heiric un traité sur le comput du moine Helpéric (première moitié du Xe siècle). M. A. VAN DE VYVER, *Les Oeuvres inédites d'Abbon de Fleury*, dans *Revue bénédictine* 47 (1935) pp. 147–149, a fait justice de cette attribution. Par là-même, l'hypothétique séjour d'Heiric d'Auxerre à Moutiers-Granval, après 875, n'a plus de raison d'être. Plus récemment, M. J. WOLLASCH, *Das Patrimonium* . . . , loc. cit. et *Zu den persönlichen Notizen* . . . , loc. cit., s'appuyant encore sur les conclusions périmées de L. TRAUBE, a tenté de justifier la présence d'Heiric à Moutiers-Granval, à une date antérieure à 870, il est vrai, mais tout aussi dénuée de fondement.

⁷⁶ Certains passages des *Collectanea* d'Heiric d'Auxerre ne peuvent être antérieurs à 883. Le P. R. QUADRI, *I Collectanea* . . . , pp. 47–53 et 157, ne les reconnaît pas pour authentiques et ramène la mort d'Heiric à 876 ou 877. Dom M. CAPPUYNS, dans: *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain) 62 (1967) pp. 720–721, se prononce pour l'authenticité de ces passages et recule la mort d'Heiric au delà de 883.

L'étude que nous venons de faire de la composition des *Miracula* – publiés une première fois après le 1er octobre 873 et augmentés d'un ajout après le 25 septembre 875 – nous donne un nouvel élément chronologique sûr de l'activité d'Heiric. S'il se situe après la dernière mention consignée par Heiric dans son «calendrier», il ne nous permet pas cependant de dépasser la fin de l'année 875. En effet, tout autorise à penser qu'Heiric n'aura pas attendu longtemps après le 25 septembre pour mettre à jour ses *Miracula*, en y relatant la translation exceptionnelle des successeurs de saint Germain. D'abord, l'événement était suffisamment important pour motiver sans retard un ajout, qui du reste était envisagé depuis 873. D'autre part, aucun miracle consécutif à cette translation rassemblant tant de saints personnages, qui ne pouvaient manquer pourtant d'en susciter, n'est mentionné. Enfin, nous remarquons que, dans cette continuation, Heiric ne fait encore aucune allusion au couronnement impérial de Charles le Chauve, qui est toujours présenté comme roi.⁷⁷ L'achèvement des *Miracula* correspond donc bien à l'arrêt des notes personnelles consignées par Heiric dans le manuscrit de Melk, qui ne mentionnent pas non plus le couronnement du 25 décembre 875.

Comment donc expliquer que le livre II des *Miracula*, destiné à être complété au fur et à mesure que des événements se rapportant à saint Germain se produiraient – et l'on sait l'abondance de ses miracles – se conclut brusquement après le récit de la translation du 25 septembre 875, au bout d'un seul et unique ajout, alors qu'Heiric, âgé seulement de trente-quatre ans, aurait pu espérer compléter son oeuvre pendant de nombreuses années encore? La seule réponse possible est qu'il a dû prématurément mettre un terme à l'oeuvre qui lui tenait tout particulièrement à coeur, parce qu'il ne lui restait plus d'espoir de pouvoir la poursuivre ultérieurement.

Dans ces conditions on peut penser avec vraisemblance qu'Heiric, atteint par la maladie – les erreurs et inconséquences que nous avons relevées dans son ajout, pourraient en être un indice, de même que l'arrêt de ses notes personnelles – s'est hâté de mettre à jour ses *Miracula* peu après le 25 septembre 875. A-t-il également écrit à ce moment les trois chapitres de conclusion, ou ne les a-t-il ajoutés qu'en dernière extrémité? Rien ne permet en fait de trancher. Tout dépend de la valeur que l'on accorde à la mention de l'obit d'Heiric contenue dans quelques martyrologes tardifs, au 24 Juin.⁷⁸ Si l'on rejette cette date, on ne peut que placer la mort d'Heiric entre fin septembre et fin décem-

⁷⁷ *Miracula* . . . , II, 12, éd. LABBE, p. 563 (DURU, t. 2, p. 171, § 109): . . . *mandatis pariter et epistolis regis instructi* . . . ; *Sic Dei favore et obtentu regis Caroli* . . . – Même si les événements rapportés dans ce passage remontent à 862, il aurait été incompréhensible, s'il avait écrit après le 25 décembre 875, qu'Heiric n'ait pas mentionné, au moins incidemment, la nouvelle titulature du souverain à qui est dédiée son oeuvre, par exemple, par l'expression *nunc imperatoris*.

⁷⁸ Cf. AA. SS. Bolland., junii t. 4, 2e éd., pp. 829–832; 3e éd., t. 5, pp. 710–713; DU SOLIER, *Martyrologium Usuardi*, Anvers 1714, p. 358.

bre 875; si au contraire on l'accepte, la mort d'Heiric date en ce cas du 24 juin 876⁷⁹ et les trois chapitres de conclusion ont pu être ajoutés jusqu'à cette dernière date. En tout cas, qu'il y ait eu un seul ajout comprenant la conclusion, ou deux ajouts successifs distincts, la publication du second état des *Miracula* ne s'est faite qu'une fois la conclusion achevée.

⁷⁹ C'est l'opinion du R. P. B. DE GAIFFIER, *Le Calendrier d'Héric d'Auxerre . . .*, loc. cit., p. 395.